

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20160627_DL_15

OBJET : Groupement de commandes pour la maintenance et le développement d'une plateforme de dématérialisation de la commande publique

Date de convocation :
9 mars 2016

Date de séance:
27 juin 2016

Date d'affichage :
18 juillet 2016

Membres en exercice : 45

Membres présents : 12

Membres votants : 24

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize, le vingt-sept juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Rémi BOUTROY, Ernest CANDELA, Philippe CHEVAL, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, François DURIEUX, Jean-Marie LEBLANC, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Dominique PAYEN et Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Jean-Dominique PAYEN

Pouvoirs : Emile FOIREST à Rémi BOUTROY
Olivier JARDE à Ernest CANDELA
James HECQUET à Philippe CHEVAL
Isabelle De WAZIERS à Philippe COCQ
Denis DEMARCY à François DEBEUGNY
Frédéric LECOMTE à François DURIEUX
François ROUILLARD à Jean-Marie LEBLANC
Gérard RICHEZ à Jean-Claude LECLABART
Jean-Jacques LELEU à Julien LEFEBVRE
Jean-Marie BLONDELLE à Jean-Dominique PAYEN
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Annie VERRIER à Michel WATELAIN

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le service proposé par le syndicat mixte consistant à mettre à disposition de ses membres une plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés en ligne,
- Considérant l'intérêt de constituer un groupement de commandes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la maintenance et le développement d'une plateforme de dématérialisation de la commande publique, afin d'assurer la continuité du service,
- Vu le projet de convention constitutive du groupement,

DELIBERE

ARTICLE 1 – La constitution d'un groupement de commandes pour la maintenance et le développement d'une plateforme de dématérialisation de la commande publique, coordonné par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord est approuvée.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer la convention constitutive du groupement et toute autre pièce relative au fonctionnement du groupement et à l'exécution des marchés à venir.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.